

L'histoire méconnue des Indochinois en Provence

Victimes d'une immigration forcée, ils demandent la reconnaissance nationale



Une image, probablement prise un jour de fête vue la quantité de nourriture, dans le camp de Mazargues à Marseille. Des milliers de travailleurs y furent parqués. Comme à Sorgues, à Saint-Chamas ou en Camargue, les camps se sont multipliés dès 1940.

/ PHOTO DR

Elles sont liées ces histoires, imbriquées l'une dans l'autre ces deux époques, l'une sinistre, l'autre tournée vers l'espoir. Plus d'un demi-siècle après leur immigration forcée, les Travailleurs indochinois pourraient bénéficier à la fois d'une reconnaissance nationale et d'une indemnisation.

Un épilogue inimaginable il y a encore... deux ans. Car en plus de ces cinquante ans, depuis 1939, ces documents relatant cet épisode lié à l'Indochine sont rares, tous passés inaperçus aux yeux du plus grand nombre ou le l'État. Il faut attendre le livre de Pierre Daum en mai 2009 pour le sortir de l'oubli. "Je ne pensais pas du tout qu'un tel mouvement de reconnaissance mémorielle soit déclenché. Et je ne m'attendais pas à être happé par le présent. Surtout que tout a démarré avec les enfants des travailleurs indochinois. J'ai répon-

étouffée par la honte et la tristesse. C'est en 2004, en plein reportage au moment des mouvements des Lustucru à Arles que Pierre Daum découvre la présence d'Indochinois lors de la création de la riziculture en Camargue. C'est cette incroyable enquête qui a permis de retracer l'histoire de ces hommes. Et *La Provence* a suivi après sa parution, ce lent cheminement, rou-

te sinieuse de l'histoire vers la lumière de la reconnaissance. Qui a commencé à Arles à travers la demande incessante de Lé Huu Tho, travailleur indochinois retraité à Grenoble qui a écrit en 1998 ses mémoires dans *Itinéraire d'un petit mandarin*. Et à la même époque, il multiplie les lettres au maire d'Arles Hervé Schiavetti pour un hommage. Pierre Daum puis les frè-

res Trinh, trois fils d'un travailleur exploité de Saint-Chamas à Salin de Giraud, s'associent à cette demande. Accordée en décembre 2009. Et plus récemment, ce sont trois autres reconnaissances (Saint-Chamas et Miramas, Toulouse) mais aussi pas moins de quatre questions posées à l'Assemblée nationale par Michel Vauzelle, Roland Povinelli, sénateur-maire d'Allauch, Maryse Joissains-Masini, députée-maire d'Aix et Jean-Jacques Candelier, député du Nord et secrétaire de la Commission de la Défense nationale et des forces armées.

L'Histoire accélère donc. D'autant que selon la loi, le gouvernement va devoir prendre position sur le sujet d'ici trois mois maximum. Un nouveau chapitre pour ne plus éluder un pan entier de notre passé. Même s'il est peu glorieux. Et puis,

L'INDEMNISATION ?

L'épilogue est tout aussi sordide : "Pendant 60 ans, cette histoire resta complètement enfouie dans les mémoires. Et jamais l'administration française ne songea ni à verser les salaires non perçus pendant toutes les années passées au service de la MOI (de 1939 à 1948 environ); ni à indemniser ces hommes pour le tort commis envers eux et leur famille, en France comme au Vietnam", note Pierre Daum. Au-delà de l'hommage, et de l'indemnisation, la reconnaissance passe aussi par les expositions dont une aura lieu à Fontaine-de-Vaucluse, au musée Jean-Garcin. L'idée est de retracer le périple de ces quelque 4000 travailleurs passés par Sorgues notamment, dans le camp de Bécassières, travaillant à la poudrerie ou retenus